RAPPORT ANNUEL 2022

PÔLE
Assurance
Banque
Épargne

Conférence de presse du 28 juin 2023

ACPR
BANQUE DE FRANCE

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Intervenants

- **Nathalie Aufauvre,** secrétaire générale de l'ACPR
- **Benoît de Juvigny,** secrétaire général de l'AMF
- **Claire Castanet,** directrice des relations avec les épargnants et de leur protection à l'AMF
- **Grégoire Vuarlot,** directeur du contrôle des pratiques commerciales à l'ACPR et coordonnateur du Pôle commun

Un contexte économique incertain et une réglementation en constante évolution

- **Une situation économique et financière caractérisée par le niveau élevé de l'inflation**, la remontée rapide des taux d'intérêt, les effets de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et l'héritage de trois années de pandémie de COVID-19

- **La protection des épargnants, au cœur des préoccupations des deux autorités,** fait l'objet de plusieurs **initiatives parlementaires et gouvernementales** tant au niveau national qu'européen

Hausse des taux : des effets contrastés sur l'épargne

- **Collecte positive soutenue sur les livrets d'épargne réglementée**
- **Ralentissement de la collecte en assurance-vie**

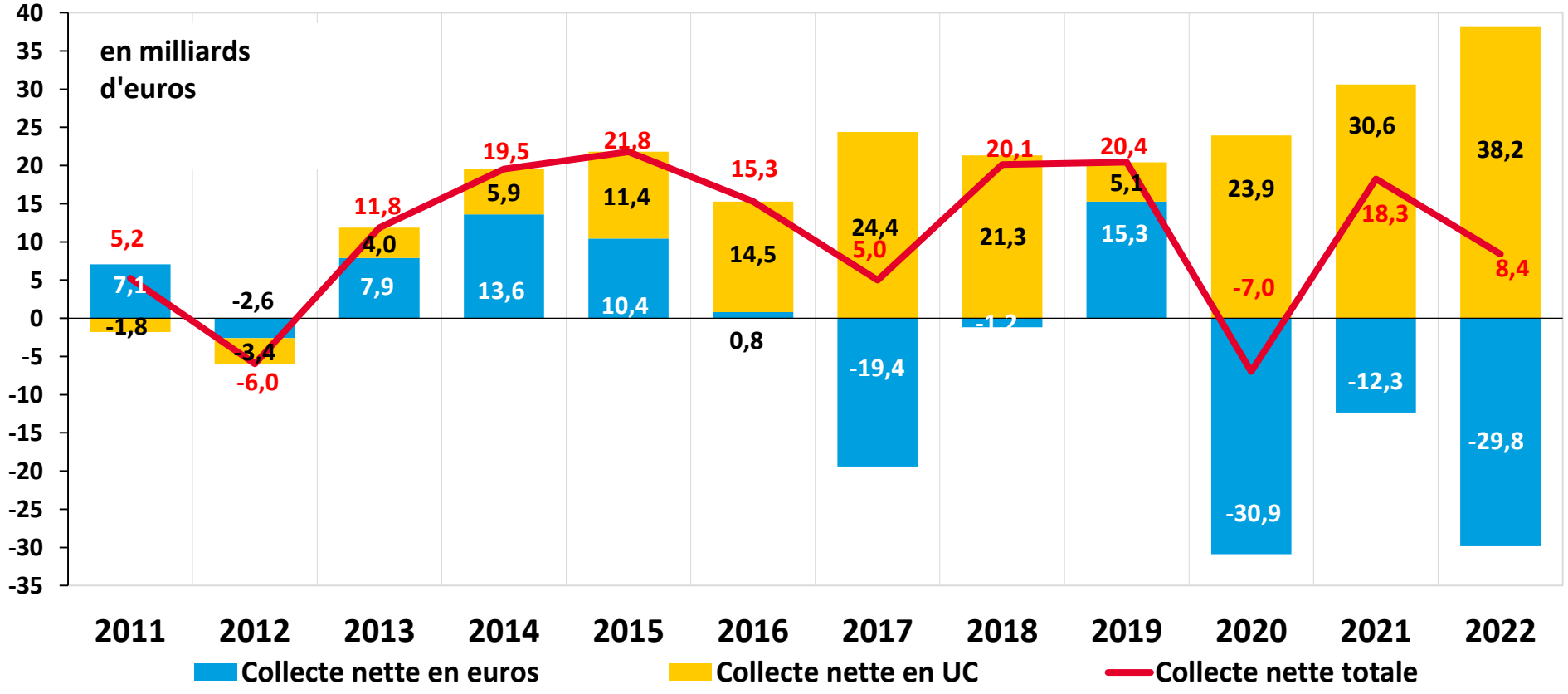

Des Français toujours actifs en Bourse

- **Après une année 2021 exceptionnelle, dans un contexte de marché moins favorable, plus de 1,5 million d'investisseurs particuliers actifs sur les marchés d'actions en 2022 (plus qu'en 2020)**

Plus de 1,3 million de nouveaux investisseurs arrivés sur les marchés d'actions depuis 2019

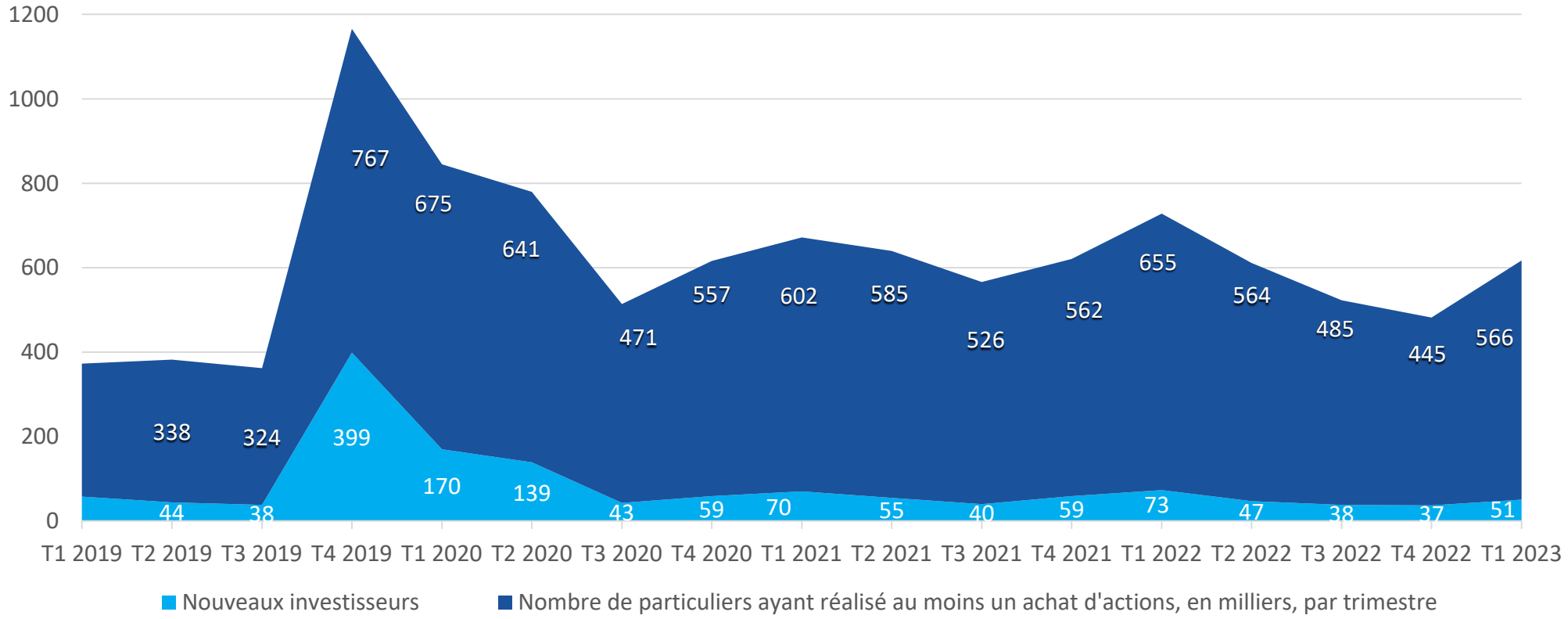

Principaux sujets 2022-2023

- **Informer le public et prévenir les escroqueries financières**
- **Protéger la clientèle âgée vulnérable**
- **Veiller à une communication équilibrée sur la finance durable**
- **Agir en faveur d'une meilleure transparence et modération des frais**
- **Contribuer à l'harmonisation des règles au service de la protection des épargnants au niveau européen et national**

Information et accompagnement du public

- **Fréquentation et consultation du site abe-infoservice.fr en hausse par rapport à 2021**
  - 2,3 millions de pages vues et 1,6 million de visiteurs en 2022

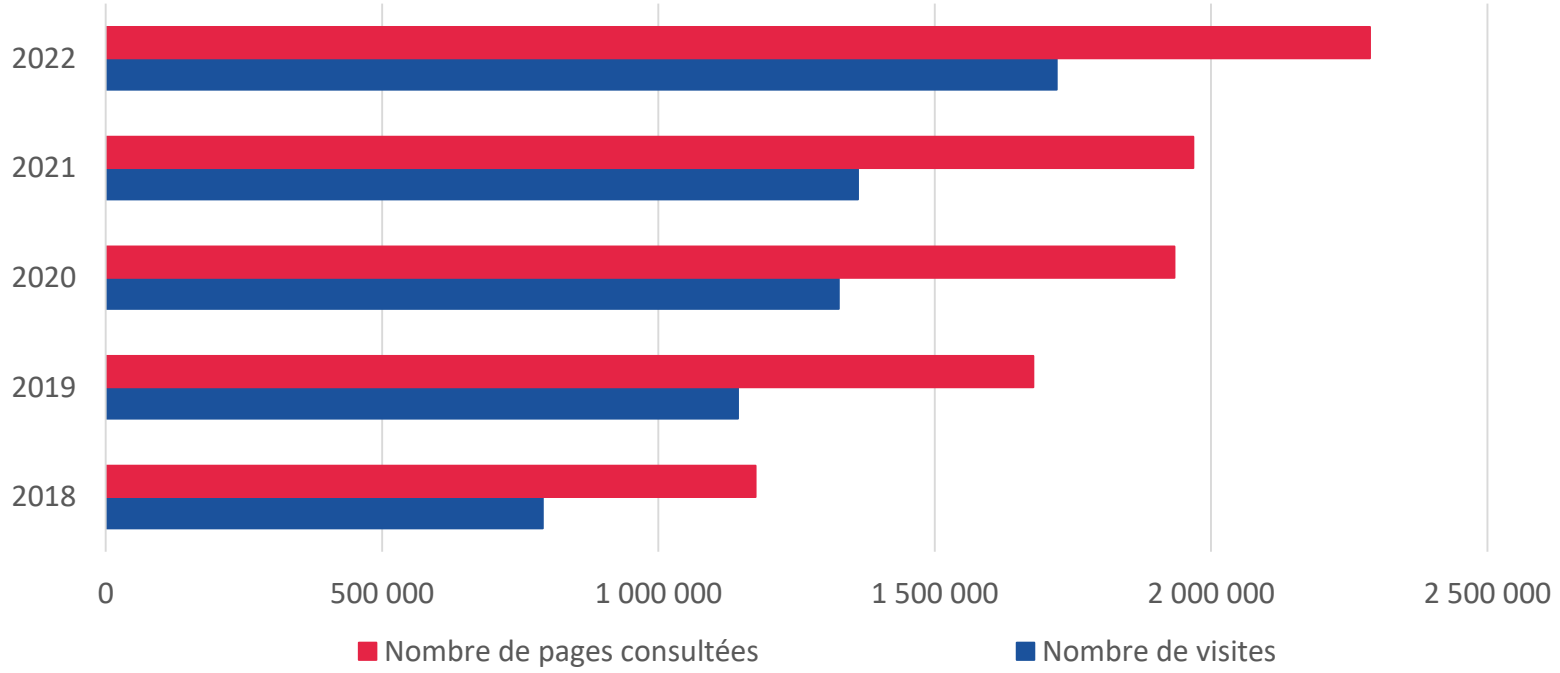

Alerter le public sur les offres frauduleuses et sensibiliser aux usurpations

- **Plus de 1 320 noms** de sites ou d'acteurs non autorisés ajoutés sur les cinq listes noires publiées sur le site ABEIS
  - Dont près de 950 cas d'usurpation d'identité détectés en 2022

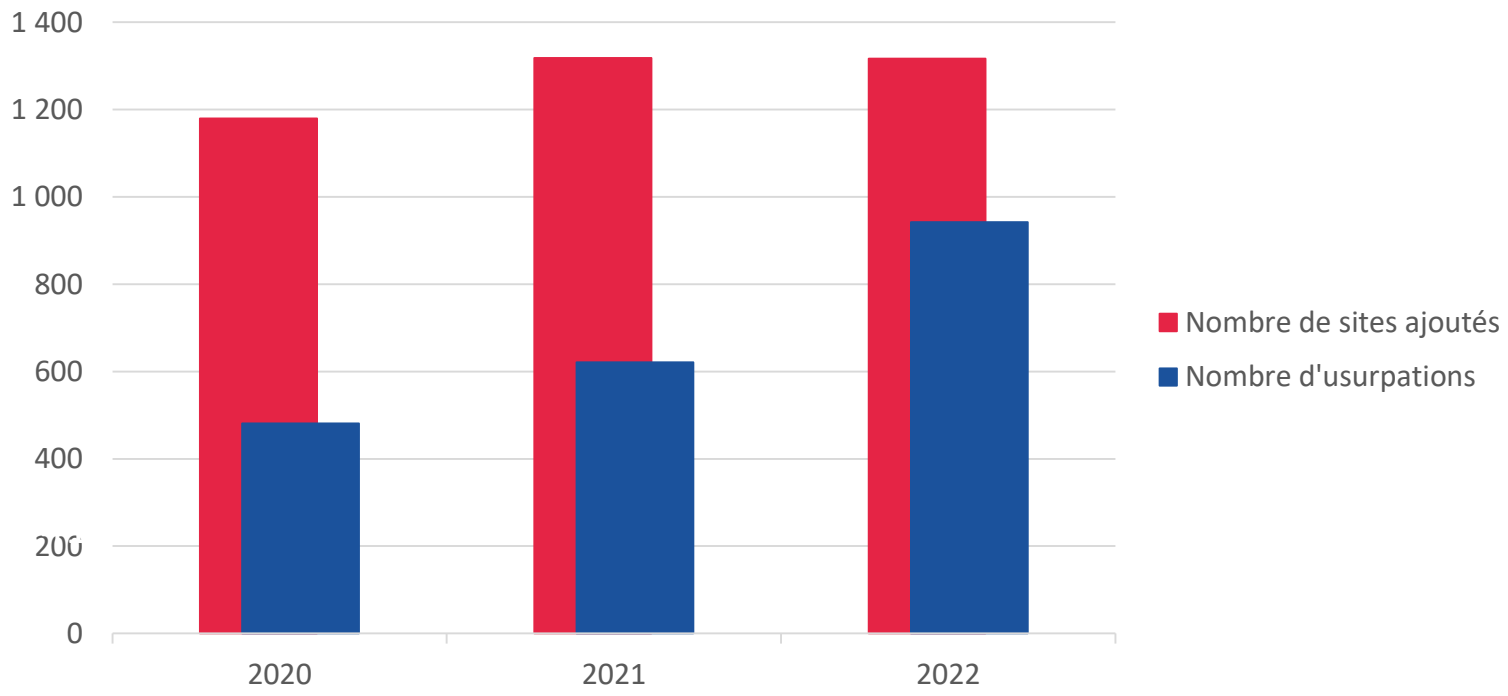

Lutter contre le fléau des usurpations

- **Un phénomène généralisé touchant professionnels et autorités**
- Acteurs régulés ou autorisés (sociétés de gestion, conseillers en investissements financiers), grands groupes cotés en bourse ou non
- Conseillers bancaires (SMS ou technique du *spoofing* téléphonique), intermédiaires, organismes d'assurance
- AMF « arnaques à la récupération »

- **Renforcer l'information disponible sur le registre de l'ORIAS**
- Travail du Pôle commun avec la Direction générale du Trésor en vue de faciliter l'identification par les épargnants d'éventuels acteurs frauduleux
- Arrêté du 6 décembre 2022
- À compter du 1er juin 2023, il est obligatoire d'indiquer les numéros de téléphone, les adresses de messagerie des intermédiaires financiers inscrits sur le registre unique, ainsi que l'URL des sites internet (lorsqu'ils existent)

Exemples d'offres frauduleuses de livrets/crédits et d'usurpations

Exemples d'offres frauduleuses d'investissement dans des places d'éco-parkings et en crypto-actifs

Campagnes de prévention des escroqueries financières

- Campagne radio « *Arnaques financières : et si on en parlait !* » élaborée en 2022
  - 10 chroniques audio
  - diffusion courant janvier 2023
  - radio nationale et radios régionales
  - plus de 3,4 millions d'auditeurs touchés

- Campagne de quatre vidéos remise en avant sur le site ABEIS en 2022
  - Objectif : sensibiliser le public à la nécessité de protéger ses données personnelles et bancaires, alerter sur les usurpations d'identité de professionnels du secteur financier
  - **Plus de 3 millions de vues cumulées**
- Création ou mise à jour de 20 **dossiers pédagogiques** sur le site ABEIS en 2022, pour diffuser des conseils simples, permettre aux clients du secteur financier de faire les bons choix

Veille publicitaire

- **2 156 publicités** diffusées sur des supports diversifiés et couvrant à la fois des médias traditionnels (presse, affichage, radio) et digitaux (vidéos, bannières internet et mobiles, courriels…) ont été analysées par l'ACPR et l'AMF en 2022
- **20 % des publicités** en assurance-vie captées au premier semestre de l'année 2022 contiennent un argument en faveur de la **finance durable**, dont plus de la moitié en font le thème central de la communication
- Les deux autorités maintiennent leur **vigilance** afin de s'assurer de la pleine mise en œuvre du principe d'équilibre, garant d'une information exacte, claire et non trompeuse dans les publicités

Finance durable : coopération renforcée

- **Groupe de travail créé en avril 2021** afin de faire converger la doctrine des deux autorités
- **Doctrine AMF en 2020 sur la gestion collective**
  - Proportionnalité entre la communication faite aux investisseurs et la prise en compte réelle des critères ESG
- **Recommandation de l'ACPR fin 2022 sur la promotion de caractéristiques extra-financières dans les publicités**
  - Renforcer la transparence et l'équilibre de l'information pour prévenir le risque d'éco-blanchiment
- **Participation aux travaux des autorités européennes de surveillance sur l'éco-blanchiment** (publication de rapports intermédiaires mai 2023)

Protection de la clientèle âgée vulnérable

- **Suite de la publication de la synthèse des travaux de Place en 2021**
  - Appel des autorités à une **vigilance renforcée** selon trois axes : formation des conseillers, rôle de « référent vulnérabilité », procédures internes et contrôles
  - **Entretiens bilatéraux** auprès des établissements financiers menés par l'ACPR - AMF entre septembre et novembre 2022, pour recueillir les avancées réalisées sur les pratiques de commercialisation à destination de cette clientèle et la prévention
  - **Note de restitution** en cours de rédaction en vue d'une publication au T3 2023

- **Rapport de recherche académique publié en février 2023**
  - Etude sociologique financée par l'UE et réalisée sous la direction de l'Université Paris-Dauphine et Sciences Po Paris sur les relations entre les établissements financiers et leurs clients âgés

Frais sur les produits financiers : agir en faveur de la transparence et la modération

- **Volonté forte des deux autorités en vue d'une meilleure maîtrise et lisibilité des frais :**
  - ACPR : travail en concertation avec la Place pendant toute l'année 2022 pour assurer une modération tarifaire dans le temps des contrats d'assurance vie proposant des unités de compte (UC). Circulaire de France Assureurs publiée en décembre 2022 et ajustée en juin 2023.
  - AMF : travaux avec le CCSF (proposition de présentation alternative et d'un glossaire) ; campagne de visites mystère en agences centrées sur les coûts et charges, pour la première fois dans le cadre d'un exercice européen coordonné par l'ESMA

Stratégie européenne pour l'investissement de détail (RIS)

- **Contribution concertée aux travaux de la Commission européenne**
  - Réponses aux consultations publiques en 2022
  - Objectif : favoriser des positions convergentes pour harmoniser les règles du secteur financier en vue d'une meilleure protection de la clientèle tout en tenant compte des spécificités nationales
- **Propositions législatives de la Commission présentées le 24 mai 2023**
  - Améliorer les informations fournies aux investisseurs de détail sur les produits et services d'investissement
  - Rendre les coûts plus transparents et comparables
  - Remédier aux conflits d'intérêts dans la distribution de produits financiers
  - Révision de textes sectoriels (dont MIF2, DDA) et intersectoriels (PRIIPs)

Sujets à venir 2023-2024

- **Apporter notre expertise pour les projets de textes en cours sur la protection des épargnants**

- **Nouveau groupe de travail conjoint sur la convergence des pratiques de commercialisation des produits financiers**

- **Adapter notre veille au nouveau cadre réglementaire sur les influenceurs : veille expérimentale dédiée à ces acteurs afin de s'assurer du respect des nouvelles règles issues de la loi du 9 juin 2023**

Rapport annuel 2022

Conclusion et questions

- **Nathalie Aufauvre,** secrétaire générale de l'ACPR
- **Benoît de Juvigny,** secrétaire général de l'AMF
- **Claire Castanet,** directrice des relations avec les épargnants et de leur protection à l'AMF
- **Grégoire Vuarlot,** directeur du contrôle des pratiques commerciales à l'ACPR et coordonnateur du Pôle commun

RAPPORT ANNUEL 2022

PÔLE
Assurance
Banque
Épargne

Conférence de presse du 28 juin 2023

ACPR
BANQUE DE FRANCE

AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF